

Réunion C.C.A.S. de La Chaise-Dieu

Vendredi 12 juin 2026 9h30- 11h30

Présents : Armelle SAVINEL maire, présidente ; Aurélie ABONDANCE, vice présidente; Régine CHAMBON ; Alain PACCHIONI ; Patrice RASSAT ; Élisabeth SALSÉ, Dominique DUPON.
Absents : André Brivadis et Marine Fraioli

Secrétaire de séance Élisabeth SALSÉ

- Le procès verbal de la réunion du CCAS du 30 avril 26 est validé à l'unanimité.
- Aurélie Abondance fait un point sur la réglementation applicable à tout organisme manipulant des denrées alimentaires et indique ce à quoi le CCAS devrait se plier pour la gestion de l'action « Banque Alimentaire » . Elle a rédigé pour cela un plan de maîtrise sanitaire comprenant :
 - Un protocole de traçabilités pour les produits alimentaires
 - Un protocole de nettoyage du local et dégivrage du réfrigérateur et du congélateur
 - Un protocole de transport de la marchandise. Celui-ci sera effectué par un employé municipal accompagné d'un bénévole. Il faut impérativement se munir de glacières.

Alain Paccioni explique le fonctionnement actuel des commandes et livraisons et exprime la difficulté de gérer les produits issus de «la ramasse» qui sont moins bien répertoriés.

Un débat s'instaure pour décider si le CCAS continue de fonctionner avec la Banque Alimentaire ou s'il fait appel aux Restos du Cœur.

Après que chacun se soit exprimé, que l'on ai pesé les avantages et les devoirs qu'implique chaque structure, il est décidé à l'unanimité de conserver le partenariat avec la Banque Alimentaire qui fonctionne déjà, au moins pour quelques temps.

Pour cela il est urgent de :

- Organiser la prochaine distribution avant la fin de ce mois : Alain Paccioni se charge de la commande le jeudi 18 juin, Un employé de la commune avec Dominique Dupon se rendront au Puy récupérer la marchandise le 24 juin au matin. Les membres disponibles pourrons aider à décharger vers 10h30. Les membres qui possèdent des glacières sont appelés à les déposer avant cette date. La distribution se fera le 25 juin à partir de 14h. Dès ce jour la traçabilité sera effectuée.
- Après le tri effectué le 10 juin, un nettoyage du local aura lieu le jeudi 18 juin à partir de 9h30.
- Prochaine réunion : mardi 23 juin à 18h00

La séance est levée à 11h30